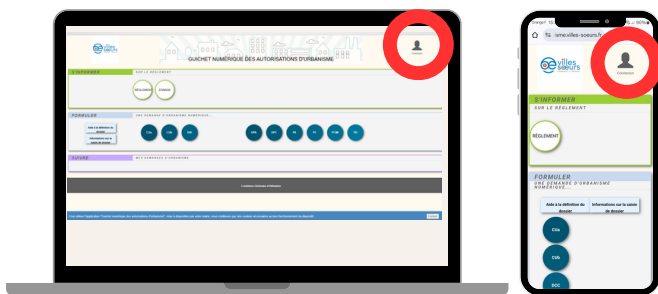
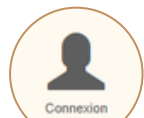


1 SE CONNECTER sur le site internet

portailurbanisme.villes-soeurs.fr/gnau

a Cliquer sur « Connexion »



b Choisir sa méthode de connexion

Avec "France Connect" ou des identifiants



Si c'est ma première connexion et que je ne peux pas utiliser "France Connect", je clique sur **Pas encore de compte ?** et je suis les instructions.

Pas encore de compte ?

Je complète le formulaire en ligne

1. Saisir votre adresse électronique,
2. Choisir un mot de passe,
3. Entrer le texte de l'image,
4. Cocher « J'accepte les conditions générales d'utilisation »
5. Cliquer sur : CRÉER MON COMPTE PERSONNEL

Un message indiquera qu'un e-mail vous est envoyé.

Allez sur la boîte mail correspondant à l'adresse électronique saisie.

Sur le mail reçu, cliquer sur le lien pour activer le compte. Si vous ne voyez pas l'e-mail, vérifiez le dossier "Courriers indésirables" (spams).

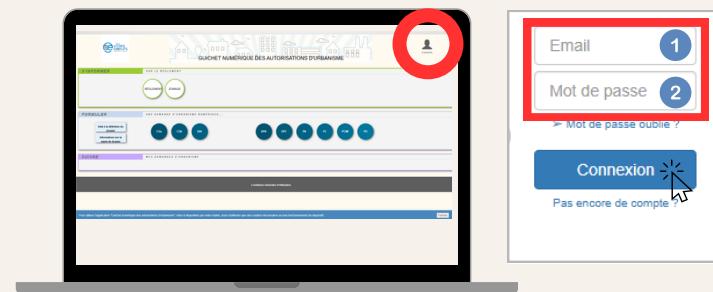


Un message dans la fenêtre du navigateur internet confirmera l'activation du compte et vous recevrez une confirmation par e-mail.

Operis gestion de compte - confirmation activation



Retournez sur le site portailurbanisme.villes-soeurs.fr/gnau et connectez-vous avec vos identifiants.



Sur le portailurbanisme.villes-soeurs.fr/gnau lorsque vous êtes connecté, l'icone devient verte.



Paramètres    Se deconnecter

Renseignez vos informations personnelles ; celles-ci seront reprises automatiquement lors du dépôt d'une demande d'urbanisme.

Je complète le formulaire :

Vos futurs "Cerfas" seront pré-remplis avec les informations saisies !

Prêt pour la suite ?

Le guide "Je fais une demande" vous explique comment déposer votre premier dossier d'urbanisme.



Communauté de communes des Villes Sœurs

12 avenue Jacques Anquetil
76260 Eu

SERVICE URBANISME
uniquement sur rendez-vous

 02 27 28 20 87 (accueil)

 urbanisme@villes-soeurs.fr

**Besoin d'aide pour vos démarches
administratives en ligne
et pour créer votre compte sur le GNAU ?**

LA MAISON DES SERVICES PUBLICS (MSP)
vous accompagne sur rendez-vous !

 02 27 28 05 91 (MSP)

 mSP@villes-soeurs.fr



JE ME CONNECTE !

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Ce portail internet vous permet de déposer vos demandes en ligne :

- déclaration préalable,
- certificat d'urbanisme,
- permis de construire,
- permis d'aménager,
- permis de démolir ...